



ATTESTATION

Nous certifions que la Société CONEXIA SECURITE sise 8, rue de Paris – 78520 LIMAY, représentée par Monsieur Vincent BERNASCONI est adhérente à l'A.D.M.S. « Association Nationale des Métiers de la Sécurité » et est à jour de ses cotisations.

L'A.D.M.S. regroupe tous les métiers de la sécurité et plus particulièrement les entreprises qui ont pris l'engagement de respecter la **charte de déontologie « ADMS »** rédigée par notre Commission Assurance Juridique. L'A.D.M.S. a été la **première organisation professionnelle** de la sécurité à se préoccuper des graves problèmes liés aux pratiques illicites de certaines entreprises peu scrupuleuses.

Signature le 12 décembre 2012, de la réactualisation de la **convention nationale pour la Lutte contre le Travail Illégal** » mise en place en 2007 avec la DILTI à l'initiative de l'A.D.M.S. Nous continuons nos travaux dans ce sens, avec notamment, le C.N.A.P.S. « Conseil National des Activités Privées de Sécurité », la Direction Générale du Travail et l'URSSAF.

Signature le 10 Septembre 2013 de la **charte de bonnes pratiques en matière d'achats de prestations de sécurité privée**.

Convention URSSAF/DIRECCTE PARIS ILE DE France, signée le **21 Septembre 2015** en présence de la Ministre du Travail. Signature le **26 juin 2018** convention régionale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal « **PACA** » en présence du **Préfet de région** ainsi que le **12 Février 2019** pour la région de l'Hérault toujours initiées par l'ADMS

Belcodène, le 26 Mai 2020

Danièle MESLIER,
Présidente